



Communiqué du SNTRS-CGT

Madame la Ministre, vous vous moquez des personnels de la recherche!

Le 19 décembre sur France inter, Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a défendu l'indéfendable.

- La hausse vertigineuse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers hors communauté européenne. C'est pour permettre, dit-elle sans sourciller, de passer de 320 000 étudiants étrangers à 500 000 en 2027. Pour eux, la licence passera de 170€ à 2770€ le master de 243€ à 3770€ et le doctorat de 380€ à 3370 €. Cette augmentation substantielle vise les étudiants étrangers non communautaires et issus de familles «fortunées», elle permettrait par un système redistributif d'accueillir plus d'étudiants et dans de meilleures conditions. Pour Madame Vidal, ce n'est donc pas à l'État d'assurer les meilleures conditions d'études supérieures, mais aux étudiants de les financer. Compte tenu de l'état de sous financement des universités, Madame la Ministre ne fait que préparer les esprits à la hausse des frais d'inscription pour tous les étudiants, qu'ils soient français ou étrangers, telle que le préconise la Cour des comptes.
- La réduction de 50 du nombre de recrutements de chercheurs au CNRS. A la question : est ce que l'on peut faire de la bonne recherche avec moins de chercheurs? La Ministre a répondu que le CNRS a fait le choix de diminuer le nombre de recrutements statutaires pour soutenir la montée en puissance de jeunes chercheurs à travers le doctorat. Elle a poursuivi en affirmant que le programme Horizon Europe offrira beaucoup d'opportunités aux doctorants.

A la question pourquoi ne pas faire les deux : recruter des chercheurs statutaires et embaucher des doctorants? La Ministre a répondu « Nous sommes confrontés à l'attractivité des carrières. La France est attractive au début des carrières, mais ces chercheurs internationaux ne recherchent pas le système de fonction publique à la française car au bout de 5 ou 10 ans ils bougent et vont faire leur recherche ailleurs. Il faut qu'on soutienne l'émergence de jeunes talents au travers des doctorants ».

Madame la Ministre, ce n'est pas la réalité. Si les chercheurs étrangers postulent dans les organismes de recherche français, c'est grâce à la stabilité que confère le statut de la Fonction publique malgré les salaires indécents qui sont les nôtres. Que le CNRS voit son nombre de chercheurs confirmés diminuer ne gêne pas notre ministre de tutelle. C'est clair : la Ministre veut des chercheurs corvéables à merci et jetables à la fin des contrats doctoraux ou autres contrats.

A la question d'une collègue sur la faiblesse des rémunérations, la Ministre se contredit sur l'attractivité des débuts de carrière chercheur, elle reconnaît, en effet, que le niveau de salaire au recrutement est extrêmement bas et ... que le ministère va y réfléchir...

Toujours très sérieusement, la Ministre a affirmé que le soutien du gouvernement à la recherche de base s'était exprimé par une dotation de... 25 Millions d'€ à l'ensemble de la recherche publique!

Oui, comme l'a affirmé cette collègue, diminuer le nombre de chercheurs au CNRS est délétère, oui les propos de la Ministre sur le statut de fonctionnaire c'est de l'enfumage.

Le journaliste a noté la colère qui s'exprimait à travers les questions posées à la Ministre. Oui, la colère est vive dans les laboratoires et les services. Le mépris des premiers de cordée, cela suffit. La colère gronde dans le pays, il faut qu'elle s'exprime aussi dans la recherche.

Les personnels de la recherche ne sont pas dupes, Madame la Ministre.
En 2019, les personnels de la recherche devront dire cela suffit.

Nous voulons des crédits pour travailler, des postes pour tous les précaires qui galèrent dans les laboratoires et services, des carrières attractives et des rémunérations à la hauteur de nos qualifications et de notre engagement professionnel.

Villejuif, le 21 décembre 2018